

flashactu

15 juin 2015

La poursuite de la baisse de la recette unitaire impose à Air France des mesures d'adaptation immédiates

Depuis avril, la dynamique d'amélioration des résultats du Groupe Air France est stoppée :

- La baisse des recettes unitaires passage (-6% hors change sur les deux derniers mois) et cargo s'accroît
- Les coûts unitaires ne baissent plus depuis janvier 2015, contrairement aux années précédentes.

Air France va donc accélérer la mise en œuvre de Perform 2020 et mettre en place des mesures d'urgence afin d'atteindre les objectifs du budget 2015.

Air France souhaite également accélérer les négociations dans le cadre du dialogue social : à l'issue des réunions de concertation inter-catégorielles par activité, les réunions de négociation se poursuivront tout l'été avec les PNC et les pilotes, pour aboutir à la fin du mois de septembre

2015.

Mise en œuvre de mesures d'adaptation immédiates

Dès à présent, des mesures complémentaires à hauteur de 80 millions d'euros seront mises en œuvre :

Réseau Saison Hiver 2015 :

Fermeture de lignes déficitaires : Stavanger, Vérone, Vigo et Kuala Lumpur.

Réduction de fréquences ou de module : Osaka, Brasilia, Tokyo, Rio de Janeiro, Moscou.

Plan d'actions commerciales :

Actions sur les marchés sous-performants, développement des recettes annexes.

HOP! Air France : reconquête commerciale domestique et optimisation du programme.

Cargo : nouvelle politique de « boost » des coefficients de remplissage.

Dépenses externes / achats :

Réduction de -15% des missions et déplacements du personnel.

Arrêt des dépenses de consultants.

Réduction des achats généraux.

Mesures RH transverses :

« Fermeture » du siège en basse activité du 21 au 31 décembre.

Réduction du nombre d'expatriés et révision du package.

Application des nouveaux accords de représentation syndicale.

Ajustement du prix des billets à réduction non-commerciale.

Ajustements produit, process et organisation :

Réorganisation et simplification de certaines de nos organisations.

Une revue du plan d'investissement du Groupe est en cours : elle porte notamment sur la sortie anticipée d'un troisième Airbus A340 et des scénarios de report de livraisons d'avions long-courrier (Boeing B787 et Airbus A350).

Finalisation de Transform 2015 pour les pilotes

Après 7 mois de négociations, les représentants du SNPL Air France Alpa n'ont pas donné leur accord pour la mise en œuvre des dernières mesures conduisant aux économies attendues dans l'accord Transform 2015 pour les pilotes.

Il était convenu dans ce cadre que le Président d'Air France arbitre en cas de blocage. Le recours à cet arbitrage est contesté par les représentants du SNPL Air France Alpa. Il a donc été décidé d'engager une procédure en référé afin de débloquer cette situation. C'est le seul objectif de cette démarche qui ne vise pas la communauté des pilotes, la négociation restant la voie privilégiée par la Compagnie.

Prochaines étapes

« A la fin du mois de septembre 2015, un point sera fait sur la situation économique de l'entreprise, l'état d'avancement des négociations et les souscriptions aux deux PDV (PNC et personnel sol) en cours. Nous serons alors en mesure de décider des actions nécessaires pour l'avenir d'Air France. Il s'agit de nous mobiliser pour nos clients et pour l'entreprise. A la veille du pic estival, crucial pour notre résultat 2015, je sais pouvoir compter sur l'engagement et la mobilisation de chacun d'entre vous » a conclu Frédéric Gagey.

